



Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **6 septembre 2022**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Patrick Fillion, maire.

Sont présents : Madame Sonia Bouchard, conseillère # 1
Monsieur Nelson Sirois, conseiller # 2
Madame Diane Parent, conseillère # 3
Madame Nancy Côté, conseillère # 5
Madame Guylaine Kenney, conseillère # 6

Sont absents : Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

123-22

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Monsieur Nelson Sirois, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item « Divers » et d'accepter le procès-verbal du 1^{er} août 2022.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Cotisations de l'employeur	2 350.24
Conciergerie	576.25
Administration	4 201.37
Eau potable & Aqueduc	3 187.57
Eau usée & Égout	286.78
Voirie	7 911.38
RÉSEAU ROUTIER	
Entretien, réparation véhicule et équipement	275.53
Panneau signalisation et Quincaillerie	3 816.34
Achat pierre et gravier tamisé	332.45
Article quincaillerie, graisse, nettoyeur, tournevis	43.91
Essence, huile et diesel	1 563.86
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération	2 330.27
LOISIR INTERMUNICIPAL	
Téléphone cellulaire	54.00
Remplacement ordinateur portable	1 058.16
Frais activités camp de jour	5 168.62



DIVERS	
Électricité (éclairage public)	318.01
Électricité (eaux usées, route 297)	653.08
Téléphone (lignes alarme, eau potable)	253.44
Téléphone (cellulaire)	36.62
Fond d'information du territoire	10.00
Contrat service photocopieur	216.62
Frais de poste (analyse d'eau potable et usée)	186.21
Papeterie et fourniture de bureau	349.50
MRC- honoraires service génie (TECQ, PAVL)	713.60
MRC- honoraires service informatique (conseil sans papier)	857.95
Analyse eau potable et eau usée	176.37
Municipalité Saint-Noël- adjointe administrative mars-juillet	5 975.90
Entente intermunicipale - CLSC 2e versement	2 500.00
Achat pompe submersible 2 pouces	510.50
Article de nettoyage	139.75
Entente supralocale piscine 2022	1 351.00
Inspection annuelle extincteur	321.93
Aménagement halte camping 150e	805.76
Fleurs funéraires conseiller	112.68
Remboursement de taxes No 120-22	602.09
Participation financière 150e No 121-22	51 000.00

100 247.74**mention Disponibilité de crédits**

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

124-22 ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Guylaine Kenney et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire**125-22 DON**

Il est proposé par Madame Sonia Bouchard, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 500,00\$ au Club des 50 ans et plus de Saint-Moïse.

Maire

**126-22****REPORT SÉANCE CONSEIL**

Il est proposé par Madame Guylaine Kenney, appuyé par Madame Sonia Bouchard et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse déplace la réunion de la séance du 3 octobre dans la petite salle au sous-sol du centre municipal, à 19h30 à cause des Élections provinciales qui seront tenue le 3 octobre 2022.

Maire**127-22****GESTION DU PERSONNEL**

Il est proposé par Madame Nancy Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Moïse autorise qu'à compter du 4 septembre 2022, l'employé #2022-051 recevra la rémunération selon l'échelon 3 de l'échelle salariale du poste de journalier voirie.

Maire**128-22****BALISES**

Il est et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'achat de deux balises silhouette, au montant de 1 285,00\$ plus taxes pour la traverse piétonnière.

Maire**129-22****RADAR VITESSE MTQ**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse envoie une lettre au Ministère des Transports (MTQ) pour l'informer de l'inexactitude de l'affichage de la vitesse des radars installés sur la route 132 entre les sorties du village et de leur inquiétude de l'impact sur les données collectées.

Maire



130-22

PRABAM - THERMOPOMPE

Il est proposé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte la soumission de Décarteq, au montant de 25 025,00\$ plus taxes, pour l'installation de thermopompe au centre municipal et la mairie.

Maire

131-22

TRAVAUX ASPHALTE

Il est proposé par Madame Guylaine Kenney, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise des travaux d'asphaltage sur le premier kilomètre du chemin Kempt à partir de la rue Principale, au montant 110 814.47\$.

Maire

132-22

OFFRE DE SERVICE MRC

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Nelson Sirois et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte l'offre de service d'accompagnement du Service de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC de La Matapédia pour la modification de divers règlements de lotissement et de zonage, au montant de 4 985,95\$.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 22h00.

Président

Secrétaire